



Ministère de l'Éducation nationale, de la Jeunesse et des Sports  
Ministère du Travail, de l'Emploi et de l'Insertion  
Ministère des Solidarités et de la Santé

## **CONCOURS EXTERNE, INTERNE ET TROISIEME CONCOURS POUR LE RECRUTEMENT DES CONSEILLERS D'ÉDUCATION POPULAIRE ET DE JEUNESSE**

**Année 2020**

**Spécialité : Sciences de l'éducation et territorialisation des politiques  
éducatives**

**Sujet n°: 1(principal)**

### **ÉPREUVE : 1 admission (externe, interne et troisième concours) :**

Épreuve technique et pédagogique consistant, à partir d'un dossier comportant 20 pages maximum élaboré par le jury, en l'exposé d'un projet d'action portant sur la mise en œuvre d'une politique publique de la jeunesse, de l'éducation populaire et de la vie associative en privilégiant et mobilisant les compétences du candidat dans sa spécialité. Cette épreuve permet de tester l'aptitude pédagogique du candidat et sa capacité à transmettre, former, convaincre et écouter un public, constitué du jury, qu'il doit identifier comme un groupe de décideurs. Le candidat doit démontrer sa capacité de transmission ainsi que celle à concevoir globalement une action plaçant les destinataires en situation d'agir en mobilisant les démarches d'éducation populaire (durée : trois heures, dont deux heures de préparation et une heure d'entretien, dont trente minutes d'exposé et trente minutes de questionnement avec le jury ; coefficient 3, dont coefficient 1 pour l'exposé et coefficient 2 pour l'entretien avec le jury).

En vue de cet entretien, le jury utilise une grille d'évaluation dont le contenu est chaque année mis en ligne sur le site internet du ministère en charge de la jeunesse.

**IMPORTANT : dès la remise du sujet, les candidats sont priés de vérifier la numérotation et le nombre de pages du dossier documentaire. Ce dossier comporte 10 documents et 20 pages.**

### **Sujet :**

Conseiller(ère) d'éducation populaire et de jeunesse (CEPJ) dans une direction régionale et départementale de la jeunesse, des sports et de la cohésion sociale (DRDJSCS) au sein du pôle « Jeunesse, politique de la ville et vie associative », vous exercez la fonction de référent « europe international » pour la jeunesse (REIJ).

Vous êtes sollicité par votre collègue d'une direction départementale de la cohésion sociale (DDCS). Celui-ci anime un réseau départemental de 28 coordinateurs « enfance-jeunesse ».

Lors d'une précédente réunion, les membres du réseau ont abordé l'intérêt de sensibiliser leurs publics à l'interculturalité. Ils souhaitent inscrire cette thématique

dans les politiques éducatives. Entre les territoires urbains à forte diversité culturelle et les territoires ruraux avec une faible mixité, les enjeux du vivre ensemble et du respect des différences sont des préoccupations communes.

Votre collègue vous propose d'accompagner les coordinateurs « enfance-jeunesse » dans leurs actions et leurs réflexions sur les enjeux éducatifs et sociaux de l'interculturalité grâce aux programmes de mobilité européenne et internationale des jeunes.

En vous appuyant sur le dossier ressource ci-joint ainsi que sur vos connaissances, vous élaborerez un plan d'actions favorisant cette démarche.

Documents joints :

Document 1 : Service de Coopération et de Développement (SCD), Projet PrODDige, « Regard croisés sur les objectifs de développement durable (ODD) au sein de la métropole de Lyon à travers le volontariat de réciprocité », 2019, (2 pages).	Pages 1 et 2
Document 2 : Instruction N° DJEPVA/BRI/2016/18 du 14 janvier 2016 relative à la mobilité internationale des jeunes et à la coopération européenne et internationale, Ministère des affaires sociales, de la santé et des droits des femmes, Ministère du travail, de l'emploi, de la formation professionnelle et du dialogue social, Ministère de la ville, de la jeunesse et des sports, Direction de la jeunesse, de la vie associative et de l'éducation populaire, Sous-direction des politiques interministérielles de jeunesse et de vie associative, (4 pages).	Pages 3 à 6
Document 3 : Francine LABADIE, Clotilde TALLEU, « Accompagner la construction et la mise en œuvre des projets de mobilité », Cahier de l'action, INJEP, 2015, n°44, interview Gilles BACCALA, chargé de mission formation et coopération, Agence ERASMUS+ Jeunesse et Sport, extraits (2 pages).	Pages 7 et 8
Document 4 : Zoom sur les chantiers de jeunes bénévoles, 21 expériences à découvrir ; fiche n°14 : « Solidarités et mixité sociale » ; intervention en zone d'habitat social : décroisement de la Cité Rose (Paris 19e), disponible sur : <a href="https://jeunes.gouv.fr/IMG/pdf/chantiers_benevoles_zoom.pdf">https://jeunes.gouv.fr/IMG/pdf/chantiers_benevoles_zoom.pdf</a> , dernière mise à jour 31 janvier 2018, (2 pages).	Pages 9 et 10
Document 5 : Office Franco-Allemand pour la Jeunesse (OFAJ), Directives de l'OFAJ, «Principes fondamentaux de l'OFAJ), extrait, disponible sur : <a href="https://www.ofaj.org/media/directives-richtlinien">https://www.ofaj.org/media/directives-richtlinien</a> , 2019, (1 page).	Page 11
Document 6 : EUROCIRCLE, Revue de presse, « Interculturality - Mobility », Partenariat stratégique KA202-024226 Interculturalité et Mobilité, extrait, septembre 2018, (4 pages).	Pages 12 à 15
Document 7 : DRDJSCS Auvergne-Rhône-Alpes, « Axes de travail du Comité régional de la mobilité des jeunes (COREMOB) « en Auvergne-Rhône-Alpes » réunion du 21 mars 2017, 2017, (1 page).	Page 16

Document 8 : DRDJSCS Auvergne-Rhône-Alpes, Restitution graphique sur le volontariat de réciprocité, séminaire régional de valorisation de la réciprocité organisé par la Préfecture de Région, 15 mai 2018, (1 page)	Page 17
Document 9 : Clotilde TALLEU, rapport d'étude, Institut National de la Jeunesse et de l'Education Populaire (INJEP), « La mobilité internationale des jeunes dans un cadre non formel », extraits, février 2017, (2 pages).	Pages 18 et 19
Document 10 : Clotilde TALLEU, rapport d'étude, Institut National de la Jeunesse et de l'Education Populaire (INJEP), « L'accès des jeunes avec moins d'opportunité à la mobilité internationale », extraits, encadré n°6, Paroles de jeunes : situation de réussite, confiance en soi et (re)mobilisation pour construire son parcours de vie, juin 2016, (1 page).	Page 20

# PRODDIGE

## Regards croisés sur les ODD dans la Métropole de Lyon à travers le volontariat de réciprocité



**PrODDiGe** est un projet pilote pour répondre au défi de l'appropriation des Objectifs du Développement Durable par les acteurs de la Métropole de Lyon, à travers le volontariat de réciprocité.

Le projet vise à inscrire sur trois ans des groupes de 20, 24 puis 28 jeunes volontaires, moitié français, moitié internationaux, dans un parcours de formation-action via des missions de service civique dans des structures du territoire travaillant autour des Objectifs du Développement Durable.

### EN CHIFFRES

- 72 jeunes volontaires
- 3 promotions en 3 ans
- 9 mois de missions de service civique
- 50% français, 50% international
- 30 structures partenaires sur la Métropole de Lyon
- 15 structures partenaires à l'international
- 18 projets menés par les volontaires autour des ODD

Les missions des volontaires se divisent en deux temps:

3 jours/semaine, les volontaires effectueront leur mission de service civique dans une structure de transformation sociale du territoire des secteurs de la solidarité internationale, de l'environnement, du social, de l'éducation, du numérique...

2 jours/semaine les volontaires travailleront par équipe de 4 à la conception et mise en œuvre d'un projet local de sensibilisation aux ODD. Les équipes de volontaires bénéficieront de l'accompagnement de structures partenaires du projet.

# LES ENJEUX DU PROJET

## Affirmer le volontariat de réciprocité comme un levier de développement

Le volontariat de solidarité internationale a longtemps été unidirectionnel, se matérialisant par l'envoi de volontaires français dans des pays dits « du Sud ». Ce schéma est aujourd'hui questionné et nécessite d'évoluer. Il est nécessaire d'affirmer la réciprocité dans le volontariat comme un principe d'action, pour plus d'égalité et d'équilibre dans les partenariats et les échanges internationaux.

Le volontariat réciproque participe de la construction d'une citoyenneté active. ProDDige prévoit la constitution de groupes mixtes, constitués par des jeunes internationaux et des jeunes français.es, avec l'objectif de développer leur capacité à agir au service de leurs sociétés civiles respectives. Le projet innove en prévoyant un suivi des volontaires après leur volontariat.

## Proposer une réponse locale à des enjeux globaux

ProDDige entend également favoriser les regards croisés d'ici et là-bas pour apporter une réponse aux grands défis sociétaux et environnementaux de notre planète. Ces grands défis sont formalisés par les Nations-Unies dans les 17 Objectifs du Développement Durable (ODD), qui ambitionnent de transformer nos sociétés en éradiquant la pauvreté et en assurant une transition juste vers un développement durable d'ici 2030.

Le SCD porte la conviction qu'il est nécessaire de penser la transition de manière globale et systémique, tout en agissant localement. C'est par l'action à l'échelle locale, que l'on peut interpeller les décideurs et créer une dynamique en boule de neige, pour une transition globale. Les volontaires de réciprocité, tout en contribuant à la construction d'une réponse locale, apporteront une dimension internationale à la réflexion pour démontrer l'universalité des ODD.

## Expérimenter la création d'une dynamique partenariale sur le territoire

ProDDige met en dynamique une diversité d'acteurs innovants grand-lyonnais qui participent à la transition sur leur territoire. Pour que le projet ait un impact notable, le projet associe des acteurs d'envergure et de portées différentes: associations de solidarité locale et internationale, collectivités territoriales, établissements d'enseignement supérieur, tiers-lieux etc. Cette mise en réseau sera bénéfique pour la création de futurs projets multi-acteurs sur le territoire.

### En partenariat avec



**Nathalie FABART**  
Chargée de programmes  
Chargée de communication  
nathalie.fabart@scd.asso.fr  
Tél. : +33 (0)4 72 66 87 25

**Service de Coopération  
au Développement**  
18 rue de Gerland  
69007 LYON  
[www.scd.asso.fr/](http://www.scd.asso.fr/)



Le projet est cofinancé par  
l'Agence Française de Développement





Ministère des affaires sociales, de la santé et des droits des femmes  
Ministère du travail, de l'emploi, de la formation professionnelle et du dialogue social  
Ministère de la ville, de la jeunesse et des sports

Direction de la jeunesse, de la  
vie associative et de l'éducation  
populaire  
Sous-direction des politiques  
interministérielles de jeunesse et de  
vie associative

Personne chargée du dossier

tél. :  
mél. :

Le ministre de la ville, de la jeunesse et des sports

à

Mesdames et Messieurs les préfets de région,  
Directions régionales et départementales de la  
jeunesse, des sports et de la cohésion sociale  
Directions de la jeunesse, des sports et de la cohésion  
sociale d'outre-mer  
(pour attribution)

Mesdames et Messieurs les préfets de département  
Directions départementales de la cohésion sociale  
Directions départementales de la cohésion sociale et de  
la protection des populations  
(pour information)

INSTRUCTION N° DJEPVA/BRI/2016/18 du 14 janvier 2016 relative à la mobilité internationale  
des jeunes et à la coopération européenne et internationale

Date d'application : Immédiate  
NOR : VJSJ1601411J  
Classement thématique : jeunesse et vie associative

**Examinée par le COMEX le 14 janvier 2016**

**Catégorie** : Directives adressées par le ministre aux services chargés de leur application, sous réserve, le cas échéant, de l'examen particulier des situations individuelles.

**Résumé** : Cette instruction a pour objet de définir le cadre général de l'action de l'Etat en faveur de la mobilité internationale des jeunes et de la coopération européenne et internationale dans le domaine de la jeunesse. Elle présente le contexte, les objectifs fixés et les moyens d'actions.

**Mots-clés** : Mobilité des jeunes – Europe – International

### Textes de référence

Circulaire interministérielle n° DJEPVA/MCEIJVA/DREIC/DGEFP/DGER/2015/54 du 23 février 2015 relative à l'installation de comités régionaux de la mobilité européenne et internationale des jeunes.

Décret n° 2009-1540 du 10 décembre 2009 relatif à l'organisation et aux missions des directions régionales de la jeunesse, des sports et de la cohésion sociale.

Décret n° 2009-1484 du 3 décembre 2009 relatif aux directions départementales interministérielles.

Décret n° 2010-1582 du 17 décembre 2010 relatif à l'organisation et aux missions des services de l'Etat dans les départements et les régions d'outre-mer, à Mayotte et à Saint-Pierre-et-Miquelon.

**Textes abrogés :** Instruction DJEPVA/MCEIJA/2011/99 du 27 mai 2011 relative à la mobilité internationale des jeunes et à la coopération européenne et internationale°

**Textes modifiés :** néant

**Annexes :**

Annexe 1 : Erasmus + Jeunesse

Annexe 2 : Office franco-allemand pour la jeunesse (OFAJ)

Annexe 3 : Office franco-québécois pour la jeunesse (OFQJ)

Annexe 4 : Service civique à l'international

Annexe 5 : Programmes de solidarité internationale

Annexe 6 : chantiers internationaux de jeunes bénévoles

Annexe 7 : Protection des mineurs dans le cadre des programmes de mobilité des jeunes

**Diffusion :** Directions régionales de la jeunesse, des sports et de la cohésion sociale – Directions de la jeunesse, des sports et de la cohésion sociale - Directions départementales interministérielles

La mobilité européenne et internationale des jeunes représente une réelle opportunité pour les politiques de jeunesse.

Ses bénéfices sur les jeunes en termes de (re)mobilisation, d'acquisition de compétences et de savoir être sont aujourd'hui largement démontrés. La mobilité a également un impact positif sur les territoires par l'apport de ressources humaines et sociales et sur la société dans son ensemble via la promotion de l'ouverture, de l'enrichissement mutuel et de la citoyenneté européenne.

Les nombreux programmes dont peuvent bénéficier les jeunes font l'objet de dotations conséquentes et en augmentation qu'il convient de mobiliser pleinement. A titre d'illustration, pour la seule année 2015, ce sont plus de 140 millions d'euros que l'Union européenne consacrera aux jeunes Français dans le cadre du programme Erasmus +, dont plus de 14 millions pour le seul volet Jeunesse. Il est essentiel que ces crédits, comme ceux des Offices franco-allemand et franco-québécois pour la jeunesse, ou encore des programmes de volontariat international, soient entièrement utilisés et bénéficient aux jeunes de tous les territoires.

La mobilité européenne et internationale des jeunes est l'un des chantiers du plan « Priorité Jeunesse » du Gouvernement.

Dans ce cadre, le ministère chargé de la jeunesse joue un rôle essentiel. Il assure en effet la coordination interministérielle des actions entreprises mais il veille également à la promotion de la mobilité dans le champ de l'éducation non formelle via les programmes dont il est directement responsable.

La dimension territoriale de cette politique publique est l'une des conditions de sa réussite.

Vous veillerez à ce que ce dossier soit bien pris en compte par vos services. Pour ce faire, vous assurerez le développement de la mobilité européenne et internationale des jeunes sur l'ensemble du territoire régional et serez vigilants à l'accès des jeunes les plus éloignés de la mobilité en vous appuyant sur l'animation locale assurée par les directions départementales interministérielles

(initiatives et engagement des jeunes, information jeunesse...), les comités régionaux et les plateformes régionales de la mobilité européenne et internationale des jeunes.

Un responsable Europe et international Jeunesse (REIJ) sera, au sein de vos services, plus particulièrement chargé de la coordination régionale du chantier de la mobilité européenne et internationale des jeunes ainsi que du développement des programmes de mobilité dans le cadre de l'éducation non formelle et de la dimension européenne et internationale des politiques de jeunesse.

Le REIJ s'attachera à développer des relais sur les territoires.

Pour mener à bien l'ensemble de ces missions, vous mobiliserez les crédits des programmes 163 et 124 du BOP régional.

## **1. Coordination régionale du chantier de la mobilité européenne et internationale des jeunes**

Vous appuyant sur votre rôle de responsable de la mise en œuvre des politiques en faveur de la Jeunesse sur les territoires, de votre connaissance des autres programmes et des réseaux de partenaires locaux, vous vous attacherez à favoriser le développement de synergies et l'échange entre les différents acteurs de la mobilité, à quelque titre qu'ils interviennent.

Pour ce faire et conformément à la circulaire interministérielle du 23 février 2015, vous veillerez à décliner sur vos territoires le chantier 10 du Plan « Priorité Jeunesse » et piloterez les comités régionaux de la mobilité européenne et internationale des jeunes en collaboration avec le Conseil régional et les rectorats d'académie afin que tous les secteurs de l'éducation y soient abordés (éducation formelle et non formelle et formation professionnelle) et que tous les acteurs de la mobilité soient impliqués. Vous vous attacherez en particulier à la participation des jeunes, notamment les anciens bénéficiaires et, à la bonne élaboration du plan régional de développement prévu par la circulaire interministérielle n° DJEPVA/MCEIJVA/DREIC/DGEFP/DGER/2015/54 du 23 février 2015 relative à l'installation de comités régionaux de la mobilité européenne et internationale des jeunes. En outre, des synergies avec le Comité régional de l'emploi, de la formation et de l'orientation professionnelles seront recherchées.

Ces deux priorités relèvent de la responsabilité des membres du COREMOB présidé par le préfet de région et le président du conseil régional.

Par ailleurs, les plateformes régionales financées par le Fonds d'Expérimentation pour la Jeunesse (FEJ) joueront un rôle important pour l'information, la formation et l'accompagnement des jeunes et des encadrants de jeunesse. Vous assurerez, là où elles existent, le suivi et le contrôle des activités et participerez à leur gouvernance.

Vous assurerez la promotion des actions initiées au niveau national, notamment les actions de communication et de valorisation, tel le portail web dédié à la mobilité européenne et internationale [www.decouvrirlemonde.jeunes.gouv.fr](http://www.decouvrirlemonde.jeunes.gouv.fr) et vous identifierez les structures susceptibles de disposer d'un code d'accès pour actualiser les rubriques et ainsi valoriser les actions régionales.

## **2. Développement des programmes de mobilité dans le cadre de l'éducation non formelle**

Le ministère chargé de la jeunesse soutient depuis de nombreuses années des programmes de mobilité tels que ceux proposés par les offices franco-allemand et franco-québécois pour la jeunesse (OFAJ et OFQJ), la Commission européenne (programme européen « Erasmus + Jeunesse 2014-2020 »), le ministère des affaires étrangères et du développement international (dispositifs de Solidarité Internationale), l'agence du service civique (service civique à



l'international), les chantiers internationaux de jeunes bénévoles mis en œuvre par les associations et, enfin, le programme de soutien à la mobilité et à la citoyenneté européenne des jeunes résidant dans les quartiers prioritaires de la politique de la ville porté par le commissariat général à l'égalité des territoires (CGET) et l'Agence Nationale pour les Chèques-Vacances (ANCV).

En cohérence avec l'action des comités régionaux de la mobilité européenne et internationale, vous serez les relais de ces programmes dans votre région. A ce titre, vous vous assurerez de leur développement équilibré tant en termes de publics que de territoires. Vous favoriserez notamment l'accès des jeunes des zones les moins favorisées (zones rurales enclavées, quartiers prioritaires de la politique de la ville) à ceux-ci. Ces actions devront être prioritairement développées avec les associations de jeunesse et d'éducation populaire en partenariat avec les collectivités locales afin de démultiplier les opportunités d'accès des jeunes à ces programmes.

Des annexes présentent les différents programmes concernés et les actions que vos services pourront entreprendre dans leur cadre.

### **3. Développement de la dimension européenne et internationale des politiques de jeunesse**

Par delà ces différentes actions en faveur de la mobilité internationale, vous accompagnerez les acteurs locaux dans la mise en place d'actions de coopération européenne et internationale ainsi que de projets de nature à favoriser le dialogue interculturel et la citoyenneté européenne et les conseillerez dans le montage et le suivi de ces projets.

De manière générale, vous veillerez à valoriser les actions locales à dimension européennes et internationales et vous relaierez au niveau régional les actions développées dans les enceintes internationales, au premier rang desquelles celles de l'Union européenne et celles du Conseil de l'Europe.

La Direction de la jeunesse, de l'éducation populaire et de la jeunesse est chargée de l'animation du réseau des REIJ. Elle mettra chaque année à votre disposition les informations, notamment statistiques, nécessaires à l'exercice des missions prévues par la présente instruction ainsi que des moyens pédagogiques (outils, supports de communication, formations, regroupements).

Je vous remercie de me tenir informé de toute difficulté que vous pourriez rencontrer dans la mise en œuvre de la présente instruction.

Pour le ministre de la ville, de la jeunesse  
et des sports  
et par délégation,



Jean-Benoît Dujol  
Délégué interministériel à la jeunesse,  
directeur de la jeunesse, de l'éducation  
populaire et de la vie associative

#### POINT DE VUE

#### LES ACTIVITÉS PROPOSÉES PAR L'AGENCE FRANÇAISE ERASMUS + JEUNESSE & SPORT AUX NIVEAUX NATIONAL ET TRANSNATIONAL POUR ACCOMPAGNER LES PORTEURS DE PROJETS

**Interview de Gilles Baccala, chargé de mission formation et coopération, Agence Erasmus + Jeunesse & Sport**

*Quelles sont les activités proposées par l'Agence française aux niveaux national et transnational pour accompagner les porteurs de projets (stratégie, types d'activités, publics, budget) ?*

Tout d'abord, rappelons qu'un des rôles essentiels des chargé(e)s de mission de l'agence est l'accompagnement direct auprès des porteurs de projets qui les sollicitent avant de soumettre leur projet, avec souvent le relais des correspondants de l'agence dans les directions régionales de la jeunesse, des sports et de la cohésion sociale. Mais l'Agence nationale Erasmus + Jeunesse & Sport dispose d'un outil et d'un budget lui permettant d'organiser, en coopération avec une ou plusieurs autres agences nationales, des activités de soutien regroupant des porteurs de projets potentiels ou déjà actifs dans un projet, comme les tuteurs de volontaires SVE ou les animateurs d'échanges de jeunes, ou d'autres personnes cibles comme des formateurs, des élus en charge de la jeunesse dans les collectivités territoriales. Il s'agit des « activités transnationales de coopération » entre agences nationales (acronyme anglais TCA) qui comportent trois catégories, dont deux concernent directement l'accompagnement des porteurs de projets.

La première catégorie regroupe les activités de soutien des acteurs : formations pour acquérir des compétences spécifiques pour accompagner les mobilités d'apprentissage des jeunes, séminaires pour réfléchir sur une thématique particulière du programme ou échanger sur des pratiques, séminaires de contacts pour trouver des partenaires, construire des réseaux, préparer des projets, visites d'études de terrain pour comprendre le travail de jeunesse dans un pays, une région, une ville. La deuxième catégorie concerne plutôt des activités transnationales de réflexion collective, d'échanges, de construction de savoirs et de connaissances sur la jeunesse autour des grandes priorités du programme Erasmus +, comme le soutien à l'employabilité des jeunes ou leur citoyenneté active et leur participation à la société civile. Elle correspond au deuxième rôle des agences nationales d'Erasmus +, qui est de contribuer au développement et à la mise en œuvre de la stratégie européenne de jeunesse, incluse dans la stratégie Europe 2020, et prioritairement au renforcement du travail européen de jeunesse, y compris au niveau national et local.

*Quelles sont les évolutions entre le TCP et le TCA ?*

Vous évoquez le « plan de formation et de coopération » (acronyme anglais TCP), qui existait dans le précédent programme Jeunesse en action. Il y a deux évolutions essentielles entre l'ancien TCP et le nouveau TCA : la première est la suppression des activités nationales qui est objectivement une contrainte, la plupart des activités transnationales ayant l'anglais comme langue de travail, ce qui pour les participants français constitue un frein. La seconde correspond au fait que le nouveau programme Erasmus + regroupe tous les secteurs de l'éducation (enseignement scolaire, enseignement supérieur, formation professionnelle initiale et continue, éducation des adultes, jeunesse et, grande nouveauté, sports). Les secteurs scolaire, formation professionnelle et éducation des adultes disposent aussi d'un budget pour des activités transnationales de coopération, et la Commission européenne encourage vivement le développement d'activités trans-sectorielles pour répondre à l'une des priorités d'Erasmus + : la construction de liens entre les éducations formelle, non formelle et informelle.

***Quels sont, de votre point de vue ou à votre connaissance, les impacts de ces activités sur les pratiques et les compétences des porteurs de projets ?***

Nous disposons de deux outils pour évaluer ces impacts. Tout d'abord, la troisième catégorie d'activités transnationales de coopération concerne précisément l'analyse scientifique des impacts du programme. Pour mener cette analyse, l'agence française, avec comme partenaire de recherche la mission observation et évaluation (MOE) de l'INJEP, a rejoint depuis 2011 le réseau RAY regroupant maintenant plus de 20 agences nationales. L'envoi de questionnaires aux participants et aux porteurs de projets des programmes Jeunesse en action et maintenant Erasmus + Jeunesse permet à une équipe de chercheurs de l'université d'Innsbruck, en Autriche, de produire une analyse transnationale des impacts du programme. Le second outil est la démarche Youthpass de reconnaissance des résultats de l'éducation non formelle dans les activités de Jeunesse en action et maintenant Erasmus + Jeunesse qui utilise le cadre européen des 8 compétences clés pour l'apprentissage tout au long de la vie\*. Une étude d'impact du Youthpass publiée en 2013 par la Commission européenne permet de dresser un premier bilan de Jeunesse en action en termes d'évolution des pratiques et des compétences des porteurs de projets ayant participé aux activités du TCP\*\*. De ces deux sources, on peut résumer que l'impact des activités TCA et TCP est essentiellement en termes de savoir-faire et de savoir-être pour s'adapter aux réalités des activités transnationales de jeunesse : préparer des jeunes à la mobilité européenne, animer des groupes multiculturels, gérer les chocs culturels parfois fortement émotionnels, prévenir les conflits et les crises, construire des réseaux de partenariats solides et pérennes avec des organisations ayant d'autres conceptions et pratiques du travail de jeunesse...

***Quelles sont les évolutions en cours concernant les réflexions sur les compétences des responsables et animateurs de projets ? Et, de manière générale, sur la professionnalisation de ces derniers ?***

Depuis l'année 2000, les programmes Jeunesse, Jeunesse en action et maintenant Erasmus + ont été, pour la Commission européenne et les agences nationales gérant ces programmes, l'opportunité d'élaborer et de mettre en œuvre une stratégie européenne de formation pour les porteurs de projets dans ces programmes, et plus généralement pour les travailleurs de jeunesse en Europe.

Cette stratégie porte entre autres sur la définition du travail de jeunesse dans les différents pays européens (Union européenne et Conseil de l'Europe) ; la place dans celui-ci des activités d'éducation non formelle et informelle au niveau national et dans le cadre de mobilités d'apprentissage en Europe ; les compétences nécessaires des porteurs de projets, animateurs d'échanges, formateurs, tuteurs, accompagnateurs d'initiatives de jeunes pour garantir la qualité de ces apprentissages dans ces mobilités.

\* [http://europa.eu/legislation\\_summaries/education\\_training\\_youth/lifelong\\_learning/c11090\\_fr.htm](http://europa.eu/legislation_summaries/education_training_youth/lifelong_learning/c11090_fr.htm)

\*\* [www.youthpass.eu/en/youthpass/downloads/youthpass-impact-study](http://www.youthpass.eu/en/youthpass/downloads/youthpass-impact-study)

# Chantier de jeunes bénévoles

Fiche N° 14



**SOLIDARITÉS  
ET MIXITÉ SOCIALE**

## Intervention en zone d'habitat social : décloisonnement de la Cité Rose

Paris 19e

### Objectif du chantier

Tisser un lien social avec la population locale et favoriser l'implication des habitants dans ce quartier populaire de Paris, à travers des animations avec les jeunes de la Cité Rose.

### Descriptif

En 2011, Concordia Ile-de-France a organisé, pour la quatrième année consécutive, un chantier international au sein d'un quartier populaire du 19e arrondissement de Paris : la Cité Rose, une résidence de la rue Curial, composée de barres et de tours, complètement cloisonnée, souffrant d'un manque de mixité, comme d'autres cités du quartier. C'est sous l'impulsion de Concordia IDF, implantée dans la Cité Rose, et grâce au soutien du bailleur social, Paris Habitat, et de l'amicale des locataires qu'est née l'idée de mettre en œuvre un chantier visant à decloisonner cette résidence.

C'est donc loin du Paris de carte postale que 12 bénévoles venus de Corée, de Turquie, de Slovaquie et aussi de France, précisément du 19e arrondissement de Paris, ont participé à la conception et à la fabrication de jeux et de jouets à partir de matériaux recyclés. La première phase du chantier a été consacrée à la récupération d'objets dans la rue ou auprès des associations du quartier, ainsi qu'à l'imagination de nouveaux jeux ; la seconde phase a été consacrée à la création. Inspirés par les jeux de leur pays et aidés par une ébéniste, les bénévoles en ont élaboré une dizaine, essentiellement à destination des 6-18 ans. En filigrane du chantier, ces constructions ludiques et créatives ont permis la mise en place d'animations pour les jeunes enfants et ont également été l'occasion de sensibiliser résidents et bénévoles aux thématiques environnementales (recyclage, utilisation de matériaux de récupération...).

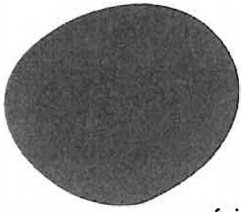
Si la majeure partie du temps a été occupée par le travail d'animation, une autre partie a été réservée aux loisirs. Bien que des visites de hauts lieux touristiques et culturels aient été programmées, les bénévoles ont pris le temps de découvrir des sites à l'écart des sentiers battus (canal Saint-Martin, découverte du 19e arrondissement...). Logés dans un appartement de la résidence pendant les trois semaines de chantier, les bénévoles et les animateurs ont pu partager des moments de convivialité avec les habitants.

### Structures associées au projet

**Bailleur d'ouvrage :** Paris Habitat

**Maître d'œuvre et conception du projet :** Concordia Ile-de-France.

**Partenaires financiers et logistiques :** direction régionale de la jeunesse, des sports et de la cohésion sociale ; Agence nationale pour la cohésion sociale et l'égalité des chances (Acsé) ; conseil régional Ile-de-France ; Ville de Paris, direction de la politique de la ville et de l'intégration ; Paris Habitat et son équipe locale ; volontaires en service civique pour la préparation ; Régie de quartier (prêt de matériels) ; Cafézöide (aide à la création de jeux pour enfants) ; Les Petits Débrouillards (animations) ; antenne jeunes Flandres ; maison des Copains de la Villette ; club de prévention jeunesse Feu vert Génération citoyenne ; équipe de développement local du 19e arrondissement ; mairie du 19e arrondissement ; Amicale des locataires de la Cité Rose ; radio locale Atellanes.



## Apports du chantier/Analyse

Pour les bénévoles: des échanges et un enrichissement interculturel, l'apprentissage de savoir-faire à travers le travail du bois et la découverte de techniques d'animation. Ceux qui étaient les plus réticents aux animations ont révélé de véritables talents dans ce domaine. Pour pallier le phénomène de dispersion des bénévoles sur les sites touristiques phares de Paris, les associations ont cherché à créer une dynamique forte par la découverte d'espaces de sociabilité et de créativité plus informels. Les photos des volontaires témoignent de l'évolution de leur regard sur la ville au fil des jours.

Pour les habitants de la Cité Rose: une ouverture et des échanges interculturels avec les bénévoles, et la mise en place d'activités pour les enfants de la résidence restant à Paris pendant les vacances. Les habitants ont été très contents des animations proposées aux enfants d'autant plus qu'elles ont facilité le décrochage de cette résidence.

Pour Paris Habitat: en créant un lien social au sein de la Cité Rose, notamment avec les enfants de la résidence, les chantiers ont contribué à assurer une certaine qualité de vie et à réduire le nombre des incivilités.

Aujourd'hui, la dynamique impulsée par le chantier se poursuit. En effet, depuis janvier 2012, Paris Habitat a réaménagé un local en « lieu collectif jeunesse » au sein même de la Cité Rose et a proposé à deux volontaires en service civique de l'animer pendant les périodes périscolaires. Grâce à leur présence, de nouvelles activités ont vu le jour, notamment des ateliers cuisine, vidéo et théâtre. Soulignons que la mise en place du premier chantier international dans le 19e arrondissement avec Paris Habitat a donné naissance aux chantiers d'initiatives locales. Ces chantiers, à destination des jeunes du quartier, servent de levier à la mobilité et à l'ouverture des habitants, ainsi qu'à la sensibilisation au principe du volontariat.

**La déléguée régionale de l'association CONCORDIA Ile-de-France**

## Autre regard

Les chantiers et les volontariats menés par Concordia permettent d'affirmer que nos cités et nos quartiers ne sont pas des ghettos; des jeunes venus du monde entier y sont accueillis, y travaillent et y séjournent sans problèmes particuliers. Ces projets permettent également à nos habitants et personnels de côtoyer des nationalités qu'ils ne rencontrent jamais. Ils donnent aux jeunes une ouverture qui leur permet de mieux construire leur avenir. Ce sont réellement des projets « gagnant-gagnant ».

**Le chargé de mission**

**Direction territoriale Nord-est PARIS HABITAT**

# Document 5

## Principes fondamentaux de l'Office Franco-Allemand pour la Jeunesse (source : les directives de l'OFAJ 2019)

### 1. Principes fondamentaux

L'Office franco-allemand pour la Jeunesse (OFAJ) a pour mission d'intensifier les relations entre les enfants, les jeunes, les jeunes adultes et les responsables de jeunesse des deux pays. Par ses initiatives, l'OFAJ contribue à poser les bases de la relation franco-allemande de demain, à former et à préparer la nouvelle génération à une coopération entre la France et l'Allemagne au sein d'une Europe élargie. En cela, il est au service de la jeunesse en France et en Allemagne.

#### 1.1. Valeur ajoutée des échanges franco-allemands de jeunes

Les échanges internationaux de jeunes ont un impact durable sur le développement de la personnalité des participantes et participants. Ils ont davantage confiance en eux, s'ouvrent sur le monde et renforcent leurs compétences sociales et linguistiques. Suivant ses principes, l'OFAJ veut contribuer au maintien de la spécificité et de la qualité des relations franco-allemandes – relations étroites sur le plan politique, contacts intensifs sur le plan de la société civile, promotion de la diversité linguistique.

#### 1.2. Rencontre

Tout projet présenté devra être conçu pour favoriser les rencontres entre des enfants, des jeunes, des jeunes adultes et des responsables de jeunesse des deux pays. Il devra en premier lieu permettre un échange interculturel. Le projet présenté avec la demande de subvention devra faire apparaître les objectifs de la rencontre et les méthodes pédagogiques employées. La sensibilisation à la langue du partenaire devra également y tenir une place importante. La participation aux rencontres est ouverte à toutes et tous : la maîtrise du français ou de l'allemand ne représente pas une condition requise pour participer, notamment aux rencontres de jeunes.

#### 1.3. La France et l'Allemagne en Europe

L'OFAJ permet aux jeunes de France et d'Allemagne d'acquérir des compétences clés pour l'Europe et de contribuer au processus d'intégration européenne. Ainsi, l'OFAJ se définit aussi comme un espace d'expérimentation franco-allemand au service de l'Europe. Ceci vaut autant pour les rencontres franco-allemandes que pour les échanges trinationalaux.

#### 1.4. Rencontres trinationales

L'OFAJ souhaite mettre les expériences de la relation franco-allemande au service d'autres pays du monde. Il soutient et organise des rencontres trinationales ouvertes à d'autres pays du monde. L'action trinationale de l'OFAJ se concentre sur les pays d'Europe centrale et orientale (PECO), d'Europe du Sud-Est (PESE), les pays européens touchés par une crise et les pays du pourtour méditerranéen. Dans certains cas, les rencontres trinationales peuvent concerner d'autres pays, à condition qu'elles entrent dans les priorités et orientations en cours de l'OFAJ.

#### 1.5. Pour la jeunesse, par la jeunesse

Pour répondre aux attentes des jeunes, l'OFAJ entretient un dialogue permanent avec ses nombreux partenaires en France et en Allemagne. Il réexamine régulièrement les instruments, les formats et les groupes cibles des échanges qu'il soutient ou organise lui-même. La participation des jeunes à ce processus est indispensable. Ils doivent jouer un rôle à part entière dans les rencontres et dans les projets d'échange, y compris dans la préparation et l'évaluation de ceux-ci.

#### 1.6. Interaction entre éducation formelle et non formelle

L'OFAJ soutient avec le même intérêt l'éducation formelle et l'éducation non formelle. Cette complémentarité est un atout important pour découvrir le pays voisin, sa langue et sa culture.

#### 1.7. Principe de subsidiarité

L'OFAJ s'adresse à tous les jeunes de France et d'Allemagne, âgés de 3 à 30 ans. C'est dans cette optique que, selon le principe de subsidiarité, l'OFAJ travaille en toute confiance avec de multiples partenaires – comme des comités de jumelage, des associations et des fédérations de jeunesse, des institutions et des organisations – actifs dans le domaine de la formation des jeunes et des adultes, de la culture, des sports, de la science, des médias, de l'enseignement scolaire, de l'enseignement supérieur et de la formation professionnelle.

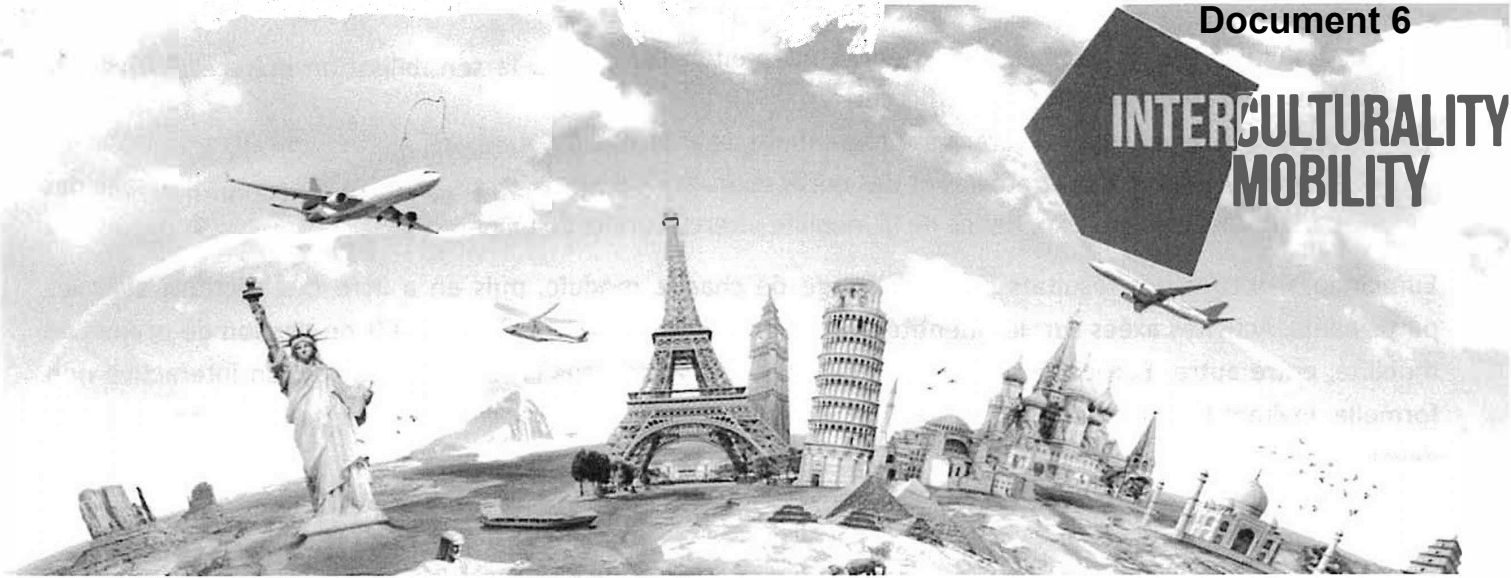
Pour garantir et développer les échanges, l'OFAJ s'appuie sur différents réseaux, notamment celui

- des permanentes et permanents pédagogiques ;
- des correspondantes et correspondants régionaux dans les directions régionales Jeunesse et Sports ;
- des correspondantes et correspondants académiques dans les rectorats ;
- des représentantes et représentants des *Länder* ;
- des *Austauschreferenten der Länder* ;
- des Points Info OFAJ ;
- des Jeunes Ambassadrices et Ambassadeurs OFAJ.

L'OFAJ joue également un rôle de conseil auprès de ses partenaires pour les accompagner dans le développement de la dimension franco-allemande de leurs projets.

#### 1.8. Valorisation des échanges et des projets réalisés

L'OFAJ porte une attention particulière à la valorisation et au partage des expériences interculturelles vécues dans le cadre des rencontres et des échanges. Les porteuses ou porteurs de projet doivent en tenir compte dès la planification du projet.



Revue de presse – Septembre 2018

Interculturality-Mobility - Projet N°: 2016-1-FR01-KA202-024226

## INTERCULTURALITÉ MOBILITÉ

Développement et validation des compétences interculturelles parmi les professionnels de l'EFPP afin d'améliorer l'exécution des programmes de mobilité dans l'EFPP dans l'UE

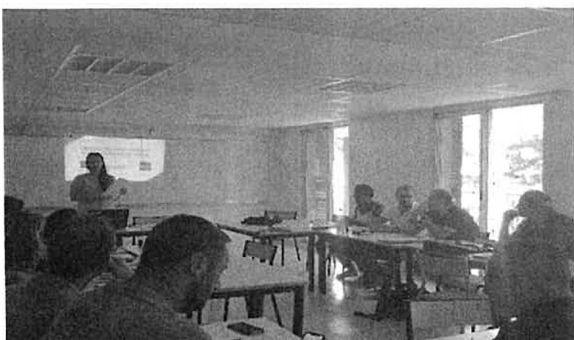
Événements de dissémination locaux finaux

En septembre 2018, les partenaires Erasmus + Interculturalité Mobilité ont organisé une série d'événements de dissémination au niveau local afin de promouvoir les principaux résultats et réalisations du programme au cours de ses deux années de prestation.

Tous les partenaires ont utilisé leurs événements pour se concentrer sur toutes les productions intellectuelles créées tout au long du projet:

- IO1: recherche comparative de base;
- IO2: programme modulaire de compétence interculturelle destiné aux professionnels de l'enseignement professionnel et de la formation;
- IO3: Boîte à outils pour la transparence et la reconnaissance de l'apprentissage non formel et informel pour les professionnels;
- IO4: outils pratiques pour les compétences interculturelles chez les professionnels de l'EFPP.

Eurocircle, France



Le lundi 24 septembre 2018, Eurocircle a organisé un événement à Marseille, en France, afin de promouvoir les résultats finaux d'Erasmus + Interculturalité-Mobilité. Eurocircle s'est concentré sur toutes les IO, avec une attention particulière portée à IO2: programme de modules de compétence interculturelle pour les professionnels de l'enseignement et de la formation professionnels et aux trois modules conçus dans la méthodologie finale:

- Module 1: Développer les compétences interculturelles grâce à la sensibilisation culturelle et à une communication interculturelle efficace;
- Module 2: Développer et gérer des programmes de mobilité interculturelle dans l'EFP;
- Module 3: Utiliser des stratégies et des outils appropriés pour reconnaître et valider l'apprentissage des participants grâce à l'expérience de la mobilité interculturelle dans l'EFP.

Eurocircle a discuté des résultats d'apprentissage de chaque module, puis en a livré des sections avec les participants. Activités axées sur: les identités multiples; L'iceberg de la culture; Outils de gestion de projets de mobilité, entre autre. Eurocircle a présenté l'élément formation sous la forme d'une session interactive non formelle, invitant tous les participants à contribuer activement, à évaluer et à commenter les apprentissages développés.

CESAT, Italie

Le CESAT, partenaire Erasmus + Interculturalité-Mobilité basé en Italie, a organisé son événement de dissémination le 24 septembre 2018 à Pistoia, en Italie.

Vingt-et-un représentants de divers secteurs de l'EFP ont participé à l'événement, notamment des enseignants, des prestataires d'EFP, des entrepreneurs et divers professionnels de l'éducation et de la formation.



CESAT a présenté et discuté de chaque élément clé du programme Interculturalité-Mobilité lors de l'événement avec les parties prenantes de l'EFP. Avec un accent particulier sur le développement d'IO2 et sur la manière dont les 3 modules du programme de formation ont été envisagés. Cela impliquait l'identification des compétences interculturelles, des comportements culturels qui entrent en jeu et l'application de compétences dans les différents domaines de la vie.



CESAT a ensuite donné un aperçu du plan de formation du programme innovant, du rôle du formateur et du déroulement des tests pilotes menés au printemps 2018.

CESAT a reçu de nombreux commentaires des participants, en particulier sur le besoin d'apprentissage interculturel de la prochaine génération de professionnels italiens de plus en plus mobiles et d'IO3: la boîte à outils pour la transparence et la reconnaissance de l'apprentissage non formel et informel pour les professionnels est essentielle pour formaliser et reconnaître les réalisations de ceux qui participent à l'apprentissage interculturel, notamment par le biais d'activités de mobilité de travail.

ERIFO, Italie

ERIFO, le partenaire Erasmus + Interculturalité-Mobility à Rome, en Italie, a organisé un événement de dissémination pour promouvoir les réalisations et les résultats du programme. Vingt-deux participants y ont assisté le 24 septembre 2018. Les participants étaient issus de divers structures professionnelles de l'enseignement professionnel et de la formation :

- Les prestataires d'EFP;
- Services de l'emploi publics et privés;
- Entrepreneurs et employeurs;







s d'emploi ayant une expérience de la mobilité.

ERIFO a promu chaque élément du programme, ses productions intellectuelles, et a animé un atelier interculturel intitulé: Les changements les plus significatifs. Au cours de l'activité, les participants ont été invités à déterminer les compétences les plus pertinentes pouvant

être acquises en participant à une activité de mobilité. Après que les participants eurent commenté cette activité, ERIFO a transmis au groupe les éléments clés du programme de formation IO2.

ERIFO a également partagé sa propre expérience en tant que prestataire d'EFPP proposant des programmes de mobilité aux demandeurs d'emploi italiens et a spécifiquement discuté des défis à relever pour changer non seulement l'environnement de travail des participants grâce à des activités transnationales, mais également leur mode de vie et leur culture grâce à la mobilité.

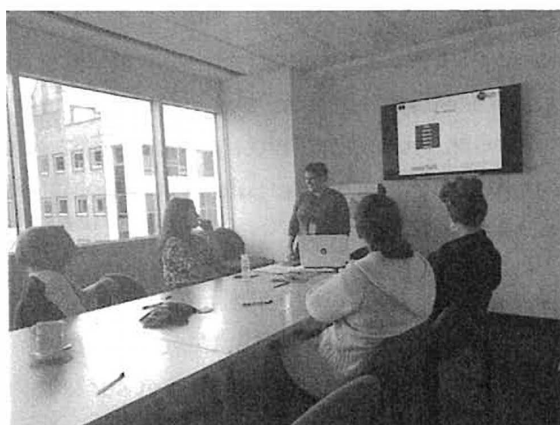
Dans l'ensemble, l'événement a constitué une opportunité d'apprentissage pour les fournisseurs d'EFPP souhaitant organiser leurs propres activités de mobilité et d'apprentissage de méthodes d'apprentissage interculturel, ainsi que pour les employeurs intéressés par la manière dont un demandeur d'emploi ayant participé à une activité de mobilité pourrait offrir des compétences uniques en tant qu'employé socialement mobile.

Rinova, Royaume-Uni

Le 25 septembre 2018, Rinova a organisé un événement multiplicateur à Londres, au Royaume-Uni, avec plus de 24 délégués tout au long de la journée. Les délégués provenaient de divers milieux liés à l'EFPP et travaillaient principalement avec des jeunes. Ils avaient soit de l'expérience dans les activités de mobilité, soit étaient intéressés par l'organisation de leur propre programme de mobilité à thème interculturel dans un proche avenir.

Rinova a organisé la journée pour se concentrer sur le projet dans son ensemble et sur 4 éléments clés:

- IO2: Programme modulaire de compétence interculturelle pour les prestataires d'enseignement et de formation professionnels et les organisations d'enseignement et de formation professionnels
- Apprentissage interculturel - Mobilité EFP - activité
- IO3: Boîte à outils pour la transparence et la reconnaissance
- IO4: Boîte à outils pratique - Compétences interculturelles - aperçu



Rinova a informé tous les délégués du programme de formation. La boîte à outils pour la transparence et la reconnaissance; et la boîte à outils pratique. Rinova a également présenté aux délégués plusieurs des ateliers d'apprentissage interculturel pour la mobilité EFP créés dans IO2.

Les participants ont indiqué que l'impact de l'événement du programme Erasmus + Intercultural-Mobility sur eux comprenait:

- Assistance offerte pour comprendre comment l'apprentissage interculturel pourrait être intégré au travail de jeunesse;
- Soutien à la conception et à la mise en œuvre d'un programme de mobilité des jeunes;
- Fourniture de conseils sur la gestion de projets de mobilité et les opportunités de financement;
- Connaissances et compétences en apprentissage interculturel;
- Confiance accrue dans la gestion des programmes internationaux pour la jeunesse.

MMC, Chypre

MMC a organisé un événement de dissémination en septembre 2018 et a également accueilli la conférence internationale finale sur l'interculturalité et la mobilité à Nicosie, en juin 2018.

La conférence internationale a eu lieu le 20 juin 2018 et s'intitulait «Nouvelles possibilités d'apprentissage pour les prestataires d'EFP et les praticiens qui s'engagent dans des projets de mobilité». La conférence a réuni des délégués de Chypre ainsi que des délégués d'autres pays européens.

La conférence internationale finale comprenait:

- Une introduction et une vue d'ensemble d'Erasmus + Interculturality-Mobility
- Les productions intellectuelles et leurs objectifs clés
- Activités d'apprentissage interculturel.

Les activités d'apprentissage interculturel ont connu un succès particulier en raison de leur nature interactive et engageante et ont permis aux délégués de découvrir les réalisations et les opportunités d'apprentissage créées par le programme Erasmus + Interculturalité-Mobilité au cours des 2 dernières années.



Un événement local de dissémination a été organisé à Limassol le 28 septembre 2018. L'événement multiplicateur s'est concentré sur les avantages pour les jeunes de participer à des activités de mobilité et sur la manière dont les résultats du projet pourraient mieux les préparer à en tirer le meilleur parti. Le public était composé de formateurs et de jeunes adultes intéressés à participer au processus de préparation. Tous les résultats du projet ont été présentés, suivis d'une discussion sur la manière dont la gestion de l'information pourrait être encore plus diffusée parmi les formateurs de l'EFP.

# PLAN D'ACTION DU COREMOB (Comité régional de la mobilité) en Auvergne-Rhône-Alpes

Axe 1- Animer les réseaux de la mobilité en articulant une approche régionale et territoriale

## 1/A Coordination régionale et déclinaison territoriale de tous les aspects de la mobilité internationale :

1/A1 Poursuivre et unifier la gouvernance régionale Etat / Région :

1/A2 Structurer une animation territoriale des acteurs de la mobilité (réseaux éducation formelle et non formelle) :

1/A3 Mettre en place les outils appropriés pour partager les données (data) :

1/A4 Organiser des rencontres régionales sur les territoires:

## 1/B Une reconnaissance régionale des professionnels et des structures relais

1/B1 Réaliser un plan de professionnalisation des acteurs de la mobilité internationale

1/B2 Organiser des formations techniques départementales pour le montage de dossier Erasmus + sur les territoires :

1/B3 Organiser l'ingénierie technique et financière des têtes de réseaux pour développer des appuis techniques territoriaux :

1/B4 Renforcer l'accompagnement des jeunes les plus éloignés des dispositifs en finançant les opérateurs de la mobilité spécifiquement sur cet axe :

Axe 2- Organiser l'information des professionnels de l'éducation et de la jeunesse.

2/1 Actualiser et diffuser la cartographie des acteurs de la mobilité en Rhône-Alpes créée dans le cadre du diagnostic régional :

2/2 Actualiser la partie régionale du portail national « mobilité internationale »

2/3 Organiser une journée de travail « mobilité internationale des jeunes » avec les chefs de projets des contrats de ville en lien avec le CRDSU sur les quartiers politique de la ville et en zones rurales :

Axe 3- Faciliter l'information des jeunes, en particulier les plus éloignés de la mobilité

3/1 Construire un outil numérique pour sensibiliser les jeunes à la mobilité internationale :

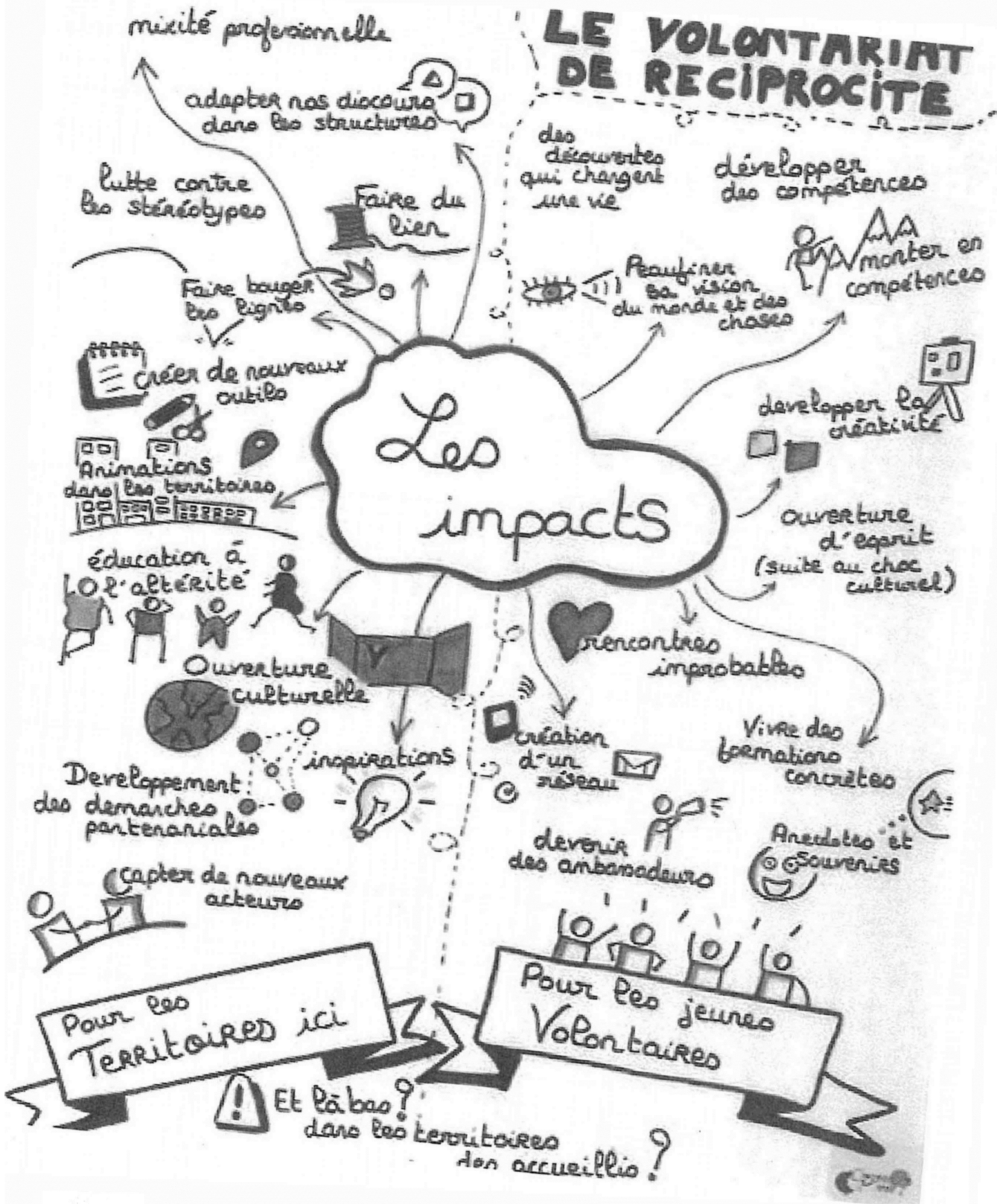
3/2 Organiser la participation et les échanges entre jeunes sur la mobilité internationale (informations par les pairs):

Axe 4 - Valoriser la mobilité internationale comme outil dans le parcours des jeunes, en particulier dans les entreprises.

4/1 Organiser le lien avec le Mesaki:

4/2 Déposer un projet européen visant à articuler éducation formelle et non formelle

4/3 Organiser la rencontre entre les entreprises volontaires et les acteurs de la mobilité :



## Document 9

### Des effets sur le développement personnel

La mobilité internationale réalisée dans le cadre non formel est fréquemment associée au développement d'attitudes et de savoir-être chez les jeunes. C'est particulièrement le cas dans les travaux relevant de la psychologie, voire de la psychologie sociale. Les apprentissages se situeraient surtout sur le plan des compétences sociales, communicationnelles et relationnelles, et contribueraient principalement au développement personnel (confiance en soi, estime de soi, indépendance, capacités d'adaptation, etc.). Ainsi dans une approche s'appuyant sur les travaux de Rogers, Rosa Lisa Iannone, Kathrine Procter et Oleksandra Skypnyk révèlent que le SVE contribue principalement à la construction d'« apprentissages implicites » hors des connaissances et des compétences à proprement parler. Ces apprentissages sont véritablement « significatifs » en ce qu'ils changent les jeunes en termes de comportements individuels, d'attitudes et de personnalité. Les séjours réalisés dans le cadre de ce dispositif conduisent principalement au renforcement de l'efficacité de l'apprenant et à l'émergence d'un sentiment de capacité, et c'est l'accroissement de cette confiance, le développement de l'autonomie et de la maturité qui contribueraient à une construction, une expansion et un renforcement du soi, pour le dire autrement, à une modification de l'identité de la personne. « Après réflexion, un modèle a émergé permettant de relier tous les apprentissages à l'apprentissage significatif implicite le plus important de tous : "Penser que "je peux." Il semble que tout apprentissage, qu'il soit autonome ou développé à travers les relations sociales, ait contribué à cet aspect central, pouvant être relié à ce que des chercheurs ont décrit comme relevant des apprentissages dans le bénévolat (au delà des compétences) : une plus grande confiance en soi, une autonomie et une maturité accrues. Cela renvoie à une expansion, une construction et un renforcement du "moi" décrit par Merriam et Clark, et Rogers. La contribution des relations sociales dans ce processus se manifeste par ce qu'Albert Bandura a identifié comme central dans sa théorie cognitive-sociale : "la croyance dans l'auto-efficacité" – les jugements des personnes sur leurs capacités à organiser et à exécuter les actions requises en vue de types désignés de performance. Dans cette perspective, les expériences réussies s'appuient sur la croyance dans l'auto-efficacité alors que les échecs l'ébranlent et l'affaiblissent<sup>40</sup>. »

### Le développement de la participation et de la citoyenneté active

D'autres travaux relevant des sciences de l'éducation montrent que les effets des séjours de mobilité à l'étranger réalisés hors des cadres de l'éducation formelle ne se situent pas uniquement sur le plan des savoir-être, des attitudes et des valeurs.

Les analyses transnationales réalisées par RAY sur l'impact du PEJA, basées sur une évaluation croisée – bénéficiaires et responsables de projets – <sup>41</sup>, révèlent une incidence certaine du programme sur la participation et la citoyenneté active des jeunes. S'appuyant sur un ensemble d'indicateurs – valeurs, attitudes, compétences et connaissances – qu'ils associent au concept de citoyenneté, les coordinateurs scientifiques du réseau RAY montrent que sur cet aspect les finalités du programme sont atteintes. « Les résultats des enquêtes suggèrent que la participation à des projets Jeunesse en action contribue au développement des quatre priorités permanentes du programme, en particulier au développement des compétences citoyennes au sens large et au

développement des compétences interpersonnelles, sociales, interculturelles et en langues étrangères des participants et des chefs de projet. Cela inclut le développement des compétences et des connaissances respectives, mais aussi des attitudes et des valeurs, par exemple : le respect des autres cultures et la sensibilité à la diversité culturelle ; la solidarité, la tolérance et la liberté individuelle ; le fait de “se sentir européen” et de s’intéresser aux questions européennes ; des nouvelles connaissances sur l’Europe, l’inclusion, la jeunesse et les politiques de jeunesse ; une conscience des valeurs européennes et des inégalités dans la société<sup>42</sup>. »

L’acquisition de ces compétences citoyennes se traduit par une plus forte participation à la vie sociale et politique. Environ 35 % des participants au programme indiquent qu’ils participent aujourd’hui dans une plus large mesure à la vie sociale et politique, constat confirmé par les interviews réalisées avec les porteurs de projets<sup>43</sup>. Les jeunes ayant vécu une expérience de mobilité internationale dans un cadre non formel disent également attribuer une plus grande valeur à la vie publique et politique dans leur quotidien et cette plus grande valeur semble concerner non seulement le niveau local et national, mais également l’échelle européenne. « Les participants au programme Jeunesse en action attachent beaucoup d’importance à la participation politique, plus des deux tiers sont convaincus qu’il est absolument nécessaire de discuter de questions politiques et sociales, et de faire usage de leurs droits pour avoir leur mot à dire dans les décisions politiques qui les concernent directement. Près de la moitié des participants croient qu’il est absolument essentiel de s’impliquer dans la politique européenne et d’avoir l’opportunité d’entrer en contact direct avec les acteurs politiques – ce qui révèle un sentiment de citoyenneté européenne et un intérêt pour une participation politique interactive<sup>44</sup>. »

*40 « Upon reflection, a pattern emerged bridging all the learning to the highest scoring implicit significant learning of all: “Thinking that ‘I can.’” It seems that all learning, whether autonomous but also through relationships contributed to this central aspect, which produced several offshoots that relate back to what researchers have described as learning (beyond skills) in volunteerism: greater confidence in oneself, increased autonomy, and maturity. This ties back to an expansion, building and strengthening of the “self” as described by both Merriam and Clark, and Rogers. However, the added contributions of relationships manifested through what Albert Bandura determined as central to his social cognitive theory: “self-efficacy belief” – “people’s judgments of their capabilities to organize and execute courses of action required to attain designated types of performances” (Bandura, 1986, p. 391). With this view, successful experiences build on self-efficacy beliefs whereas failures undermine and weaken it. » (Iannone et al., 2010.)*

*41 Une évaluation randomisée a été réalisée dans 4 pays membres du réseau RAY qui aboutit aux mêmes résultats que l’évaluation croisée des impacts en termes d’apprentissage réalisée par l’ensemble du réseau (Taru, 2013).*

*42 «The outcomes of the surveys suggest that the involvement in YiA projects contributes to the development of the four permanent priorities of the YiA programme, especially to the development of citizenship competences in a broad sense and in particular to the development of interpersonal, social, intercultural and foreign language competences of both participants and project leaders. This includes the development of respective skills and knowledge, but also of attitudes and values, for example: respect for other cultures and appreciation of cultural diversity; solidarity, tolerance and individual freedom; ‘feeling as a European’ and being interested in European issues; new knowledge about Europe, inclusion, youth and youth policies; awareness of European values and of inequality in society ». (Research-based analysis of Youth in action (RAY) network, Youth in action makes a difference. Main research findings of RAY, 2014, p. 4.*

*43 Dans la même veine, mais sur un public sensiblement plus jeune, l’OFAJ décèle un accroissement de la motivation des jeunes pour un engagement dans la société civile, notamment dans le secteur du travail de jeunesse suite à une rencontre franco-allemande, germano-polonaise ou tri-nationale (Ilg, Dubiski, 2011).*

*44 «YiA participants value political participation very highly, with more than two thirds believing that it is definitely important to discuss political and social issues and to make use of their rights to have a say in political decisions affecting them directly. Around half of the participants believe that it is definitely important to be involved in European politics and to have the opportunity to come into direct contact with political actors – indicating a sense of European citizenship and an interest in interactive political participation. » (Fennes et al., 2012, p. 7.)*

**ENCADRE 6. PAROLES DE JEUNES : SITUATION DE REUSSITE, CONFIANCE EN SOI ET (RE)MOBILISATION POUR CONSTRUIRE  
SON PARCOURS DE VIE**

« Là, je peux te dire aujourd'hui : je suis trop fière de moi. Qui aurait cru que j'allais faire tout ça ? [...] Au début, quand je partais, j'étais timide, j'étais un peu dans mon coin... J'étais hyper timide. C'est vrai que mon premier voyage, j'étais hyper timide. Je ne voulais pas m'avancer vers les autres et tout. Je me disais : "Qu'est-ce qu'ils vont dire ? J'espère qu'ils ne vont pas se moquer de moi..." Et puis au final, ça s'est bien passé. Et puis en plus, quand on part dans les échanges, on est trop aimés par les autres pays, les gens ils nous aiment trop nous les Français [...] Ce que j'ai appris ? La culture du pays, donc du coup, j'ai pas mal appris. J'ai appris sur moi-même que j'étais capable de faire plein de choses. Comme le théâtre, au début, je me sentais pas capable, mais après, j'ai appris, je me suis dit : "Tu peux le faire." Donc du coup, après, je me suis appris sur moi-même. Je me suis dit : "Marianne, en fait, elle n'est pas timide." Donc du coup, ça m'a appris sur moi-même. [...] Ah oui. Ça m'a complètement changée quoi. [...] Quand je reviens, je sais que je reviens plus forte. Donc du coup, je sais que je me mets à rechercher du boulot. Même des fois, j'appelle mon agence d'Intérim. Bon, ce n'est pas tous les jours que je travaille. Ils m'appellent deux fois par semaine pour travailler. Bon après, j'ai envie de leur dire : "Tu fais quoi avec un salaire comme ça ?" Enfin moi, il me faut un travail de tous les jours. Donc du coup, en fait, de voyager, ça me fait trop du bien en fait. [...] Là, depuis hier [elle est rentrée de mobilité la veille de l'entretien], je suis trop active ! Là, je n'arrête pas. Ouais, depuis que je rentre de mes voyages, je suis beaucoup plus active. Je bouge. Enfin je n'abandonne pas, je cherche, je travaille, je sors. En fait, je suis plus comme avant. Avant, j'étais hyper timide. Et maintenant, je parle avec tout le monde, si je peux aider, j'aide. Enfin je suis plus comme avant quoi. [...] [Ce que l'expérience lui a apportée :] le fait que je me sente plus forte, beh déjà, d'avoir grandi en maturité. D'être plus autonome. D'avoir déjà une grande confiance en moi, parce qu'avant, j'avais pas du tout confiance en moi. Donc c'est ça qui m'a fait sentir plus forte en fait. Et de pas baisser les bras aussi, de pas baisser les bras. Voilà. Grâce à ces échanges-là, beh, je baisse plus les bras, je suis de plus en plus forte, et franchement, je suis trop contente quoi. [...] Oui, oui oui. Je vois l'avenir plus positif. Oui, mon avenir, je ne le vois pas presque tout tracé, mais je vois la moitié tracée. [...] Je suis toujours sur le même projet. Après, je vais voir pour ouvrir mon restau mais à l'étranger quoi. Je veux dire mettre bien des sous de côté et partir à l'étranger, dans un pays où j'aurai un coup de cœur. Pour le moment, je n'ai pas eu le coup de cœur d'un pays, mais quand j'aurai un coup de cœur d'un pays, que j'aurais visité tous les pays d'Europe, je choisirai ! » (Marianne.)

« Qu'est-ce que j'ai appris ?... Je dirais que... Je réfléchis si ça m'a vraiment appris quelque chose... Au final, je ne dirais pas que ça m'a appris quelque chose, mais ça m'a... Je ne sais pas comment dire... Ça m'a pas appris, mais ça a continué en fait, dans la continuité... Après, ça m'a appris à parler anglais, enfin je me suis rendu compte que je pouvais converser, enfin parler en anglais sans trop de problèmes. J'arrive à me faire comprendre et à comprendre. Mais bon je n'ai pas encore le vocabulaire ni la grammaire. Après, ça m'a

appris pas vivre en groupe parce que j'étais déjà allé en internat pendant un an. Je ne sais pas, je me sentais bien. C'est juste, je ne sais pas, ça m'a appris à m'adapter peut-être. [...] Je suis plus sûr de moi. Après, ouais, du coup, on va dire que j'ai changé. Je suis plus sûr de moi, je sais ce que je veux maintenant. Je suis actif, alors qu'avant, je faisais rien. Voilà, ça m'a remotivé, etc. Donc ouais, ça m'a apporté de bonnes choses. [...] Et du coup, je suis plus motivé pour plein de choses. Je me suis remis à la guitare. Je ne travaille pas mais je ne m'ennuie pas en fait. Avant, je m'ennuyais pas mal et maintenant, je fais des trucs. Voilà, je lis, je fais de la guitare, je sors... [...] Dix jours en Finlande, ça paraît court comme ça, mais au final, je ne sais pas, ça m'a redonné de la motivation. [...] Mais en fait, c'est même... J'ai commencé à renouer contact avec mes amis un peu avant de partir, quelques mois avant étant donné que je ne sais pas, rien que le fait de savoir que tu vas partir et que tu vas vivre un truc entre guillemets que tout le monde n'a pas la chance de faire, je ne sais pas, ça te... t'es mieux dans ta tête quoi. [...] Maintenant, clairement, je sais où je vais... A la base, c'était clair avant que je parte en asile et que j'aie des problèmes. Et disons que je me suis refixé sur mon objectif. [...] Disons qu'à partir du moment où j'ai arrêté mon BTS, je savais plus vraiment quoi faire parce que je n'avais pas le bac. Donc j'ai eu la chance d'intégrer le BTS à la base sans bac. Donc bon, j'étais bloqué, je ne savais pas trop quoi faire. Et oui, la Finlande, ça m'a permis de me remettre, enfin au final, je suis retombé sur le même objectif, mais je me suis refixé dessus on va dire. Ça m'a remotivé quoi. [...] Donc du coup, ça m'a donné envie de repartir et de continuer à persévérer pour arriver à devenir steward. » (Stéphane.)

« Oui, c'était super bien ouais. Et puis même le petit papi qui était avec nous qui travaillait sur le mur, il nous motivait. Ça nous prouvait que même à 68 ans, on avait toujours la forme, donc nous, ça nous motivait encore plus. Et du coup, le mur il s'est construit en très peu de temps, et franchement... On nous a dit qu'on était le meilleur groupe, et c'est touchant d'aller dans un autre pays qu'on nous dise ça, qu'on nous valorise comme ça. Non franchement, c'était super bien. [...] Oui, parce que pour moi, le fait d'avoir fait ce voyage-là, d'avoir appris des choses avec des personnes étrangères, franchement, oui, ça fait grandir, ça fait prendre de la maturité. [...] Ça m'a montré que je pouvais être capable. Juste la confiance en soi (en termes d'apport), pouvoir se repérer sans forcément avoir de l'aide et être débrouillard. [...] D'être positive. Parce que j'étais tout le temps négative avant. Enfin, je le suis encore un peu encore maintenant, mais j'arrive un peu plus à être positive un peu plus sur tout. [...] La personne qui construisait le mur avec nous, donc la personne de 68 ans. Certes, il y avait la barrière de la langue, mais elle nous faisait comprendre, et il y a eu certaines leçons de vie qu'il nous a dites, bon pas très bien traduit, mais dans le sens... ce que ça voulait dire, c'était pour nous montrer que si on voulait quelque chose, on pouvait être capable de tout. Il nous a vraiment... Enfin ce monsieur-là m'a vraiment ouvert les yeux et c'est pour ça que ce voyage-là, je l'oublierai jamais quoi. C'était magnifique. [...]